

Commune de Bonnay
10 route de Salornay
71460 BONNAY

Arrêté de Monsieur le Maire

15 juin 2021

Le Maire de la commune de Bonnay

- Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Vu la demande de l'entreprise SERPOLLET domiciliée 223 Impasse de la Chartonnière 69400 ARNAS pour des travaux d'enfouissement de réseaux au Bourg de Bonnay « Rue du Pressoir» 71460 BONNAY
- Vu l'état des lieux
- Considérant l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 : L'entreprise SERPOLLET est autorisée à effectuer les travaux d'enfouissement de réseaux à compter du 15 Juin 2021 et pour une durée de deux mois.

Article 2 : La circulation sera interdite ponctuellement sur la rue du Pressoir pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : L'entreprise chargée des travaux prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de son chantier et sera chargé de la signalétique correspondante.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la législation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Bonnay.

Article 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bonnay, le 15 Juin 2021
Le Maire, Christophe PARAT